



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

5EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 28 NOVEMBRE 2023

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 05/2023 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1. D'accepter un crédit d'investissement de CHF 150'000.00 afin d'effectuer les travaux de rénovation dans les appartements communaux.
Ces travaux seront financés par un emprunt bancaire et amortis sur 10 ans, soit CHF 15'000.00 par an.**

Le Président :



Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :



Murielle Jaquier